



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### OPÉRATION DE DÉMINAGE D'UNE BOMBE D'AVIATION AMERICAINE ET D'UNE BOMBE DE JALONNEMENT A AUDINGHEN LE MARDI 29 MARS 2022

Arras, le 28 mars 2022

L'opération de déminage d'une bombe aérienne de 1000 livres et d'une bombe de jalonnement de 250 livres découvertes à l'occasion d'un chantier de dépollution pyrotechnique effectué par la société CARDEM sur la commune d'Audinghen, sera effectuée par les démineurs d'Arras **le mardi 29 mars 2022, à compter de 9h00.**

Une zone d'évacuation (zone d'exclusion), au sein de laquelle il sera formellement interdit de pénétrer, sera instaurée avant le début de l'opération, dans un périmètre de 800 mètres autour des deux bombes. Ce périmètre comprend quelques habitations dont la maison du Site et son magasin, la ferme Dutertre, l'hôtel-restaurant et le camping (qui n'ouvre que le 1<sup>er</sup> avril) et des axes routiers. La zone sera complètement inaccessible à compter de 9h00. Des agents de la commune se chargeront, avant le début des opérations, de vérifier que les administrés concernés par le périmètre d'exclusion ont bien évacué leurs habitations.

Aucune circulation, routière ou pédestre, ne sera permise dans ce périmètre d'exclusion. De même, l'espace aérien sera soumis aux mêmes interdictions de circulation et de présence dans un périmètre de 3 000 pieds (900 mètres), autour de l'emplacement des deux bombes et de 3 000 pieds d'altitude.

Une déviation sera mise en place pour les poids-lourds.

Le Poste de Commandement Opérationnel (PCO) prendra contact avec les entreprises et riverains concernés par le périmètre d'exclusion afin de les prévenir de la fin des opérations.

- **L'organisation de l'opération**

Un PCO sera activé à la mairie d'Audinghen, dès **8h30** et pendant toute la durée des opérations. Il sera placé sous l'autorité de Dominique CONSILLE, sous-préfète de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Ce poste de commandement associera notamment la mairie d'Audinghen, le centre de déminage d'Arras, la gendarmerie, et la préfecture du Pas-de-Calais.

#### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)